



Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Sainte-Sophie

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 2 DÉCEMBRE 2003

Québec, le 20 novembre 2003 - La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de madame Claudette Journault, présidente, et de madame Louise Boucher, commissaire, entreprend la première partie de l'audience publique sur le *projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Sainte-Sophie par Intersan inc.* L'audience publique débutera le **mardi 2 décembre 2003** à 19 heures et se tiendra à la salle du Club Optimiste Sainte-Sophie située au 2181, rue de l'Hôtel de Ville à Sainte-Sophie. Les séances se poursuivront les jours suivants selon les besoins du public et de la commission.

UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

1. S'informer

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet et de mettre en lumière tous ses aspects.

2. S'exprimer

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le **mardi 13 janvier 2004**, au même endroit, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, organisme, groupe ou municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission dispose d'un délai maximal de quatre mois pour remplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 2 avril 2004, au ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair. Par la suite, le ministre dispose de 60 jours pour le rendre public.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- Bibliothèque municipale de Sainte-Sophie, 2212, rue de l'Hôtel de Ville ;
- Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, 139, boulevard Sainte-Anne ;
- Bibliothèque Marie-Antoinette-Foucher, 185, rue du Palais, Saint-Jérôme ;
- Bibliothèque de Mirabel, Bibliothèque centrale, secteur Saint-Janvier, 17710, rue du Val-D'Espoir.

Les documents déposés lors de l'audience publique, dont les transcriptions des séances publiques, seront accessibles sur cédérom dans les centres de consultation mentionnés précédemment.

Vous pouvez également consulter l'information sur le projet dans le site Internet du BAPE à l'adresse suivante : www.bape.gouv.qc.ca.

LE PROJET

Intersan inc. prévoit agrandir le lieu d'enfouissement sanitaire qu'elle exploite à Sainte-Sophie. L'agrandissement, aménagé à l'ouest du site actuel, occuperait 53 hectares et offrirait une capacité d'enfouissement de l'ordre de neuf millions de tonnes. Avec une exploitation annuelle d'un million de tonnes, la durée de vie du site est estimée à neuf ans.

L'agrandissement serait effectué selon quatre phases d'aménagement et l'exploitation débiterait du côté nord (1^{ère} Rue). Le projet comprend des aménagements permanents tels que des fossés et des chemins périphériques, un mur de sol-bentonite, des systèmes d'imperméabilisation, des systèmes de collecte, de distribution (recirculation) et de gestion du lixiviat, un recouvrement final ainsi qu'un réseau de captage et de gestion des biogaz qui seraient valorisés en énergie ou sinon incinérés. Ces aménagements seraient construits de façon progressive, au fur et à mesure de l'exploitation des différentes phases. Le chemin d'accès au site demeurerait le même que celui du site actuel, soit la 1^{ère} Rue.

En plus de l'agrandissement du site d'enfouissement actuel, le promoteur propose de mettre en place des infrastructures complémentaires de recyclage et de récupération tels qu'un centre de tri et de récupération, une déchetterie commerciale, une déchetterie domestique et une plate-forme de compostage sur les terrains déjà utilisés. Ces infrastructures complémentaires de valorisation ne seraient pas soumises à une décision par décret comme les infrastructures d'élimination.

Pour obtenir plus ample information, vous pouvez communiquer avec Anne-Lyne Boutin, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec Louise Bourdages, conseillère en communication, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : les.ste-sophie@bape.gouv.qc.ca.

Source : Louise Bourdages
Conseillère en communication
(418) 643-7447 ou 1 800 463-4732
les.ste-sophie@bape.gouv.qc.ca